

Rapport de la présidente sur l'exercice 2025

Mesdames et Messieurs,

Comme nous avons un ordre du jour bien rempli, j'ai choisi de faire un rapport basé surtout sur les changements importants que nous avons faits durant l'année et nos motivations.

Tenue et suivi des comptes :

Certains d'entre vous ont posé des questions pertinentes ces dernières années et les réponses données n'ont pas été satisfaisantes, même pour une grande partie de notre comité.

Nous avons demandé à une membre du comité de reprendre le poste de « caissière ».

Malheureusement des difficultés avec la transmission des documents et des informations nous ont passablement compliqué la tâche mais nous avons tout fait pour éviter les polémiques inutiles et nous concentrer sur ce qui devait être fait.

Notre ancien caissier ne répondant plus et ne participant plus aux séances depuis le mois de mai, nous en avons simplement pris acte.

La personne qui s'était engagée à reprendre la caisse a eu malheureusement d'importants soucis de santé et nous en sommes venus à confier à Jacques la tâche de vous présenter les comptes.

Avant cela, nous nous sommes organisés, Anastase et moi-même, pour reprendre le dossier et terminer l'année correctement.

Le comité a pris, entre-autre, les décisions suivantes très rapidement après notre dernière AG :

- travailler avec un logiciel comptable BEXIO auquel au moins deux personnes ont accès.

- Les cotisations, factures lotos et autres sont désormais faites avec ce logiciel. Vous avez certainement pu le constater en recevant le courrier avec les cotisations 2026, ou votre facture pour votre loto.
- fermer le compte CCP qui n'a pas réellement d'utilité et les frais sont superflus puisque nous pouvons tout faire avec la Caisse d'Epargne.
- Exiger à nouveau la signature collective à deux, comme prévu dans nos statuts, pour que toutes les transactions financières soient totalement claires et transparentes.
- éviter d'avoir une caisse tant que cela n'est pas absolument nécessaire pour simplifier la tenue des comptes. Si des frais sont avancés, ils sont immédiatement remboursés par un versement bancaire.
- ne plus accepter de remboursements sans les preuves réelles de dépenses jointes. Si ce sont des frais pour lesquels il est impossible d'obtenir un récépissé, la demande devra être contresignée par la personne à la présidence ou à la vice-présidence avant remboursement.
- travailler régulièrement à deux ou plus pour bénéficier de plusieurs points de vue si cela nous semble utile. Plusieurs idées donnent souvent un bon résultat.
- Conserver la transparence, la communication et la bonne entente que nous avons enfin.
- Comme annoncé à l'AG 2025, vous proposer de nouveaux statuts car les actuels sont obsolètes, difficiles à lire, illogiques et parfois impréhensibles.

En ce qui concerne les cotisations et absences qui étaient notées comme impayées.

Malgré nos recherches, nous n'avons rien trouvé de probant concernant ces montants reportés d'une année à l'autre sur une simple liste.

Par conséquent, nous avons pris la décision de faire table rase et repartir avec une situation claire.

Lotos :

Werner avait déjà annoncé il y plus de deux ans son envie de quitter la commission des lotos.

Il a démissionné lors de l'AG 2025 et a proposé de confier ce rôle à Notburg.

La transmission des informations ne s'est pas non plus bien passée.
Malgré cela, Notburg elle a fait un travail remarquable pour les lotos 2026.

Je suis extrêmement reconnaissante aux membres du comité qui sont avec moi ce soir.

Ils ont été très disponibles et efficaces pour m'aider à mettre en place tous ces changements.

Je ne terminerai pas ce rapport sans vous remercier toutes et tous pour votre engagement en faveur de toutes les activités qui sont proposées à la région.

Il y en a pour tous les goûts.

Des sports, des événements culturels, patriotiques, sociaux renforcent les relations humaines et c'est une chose de plus en plus précieuse qui a tendance à se raréfier.

Je vous souhaite une année 2026 pleine de succès qu'ils soient petits, grands, médiatisés ou non.

Nyon, le 11 mars 2026

Maria-Eva Giardiello-Martinez
Présidente

